

VOS DROITS

Garantir et défendre les droits fondamentaux de tous, c'est le sens des actions menées par la ville, à travers les centres municipaux de santé, les dispositifs solidaires du centre communal d'action sociale, le Point d'accès au droit et à la médiation...



POINT D'ACCÈS AU DROIT ET À LA MÉDIATION (PADM)

Le Point d'accès au droit et à la médiation est une structure municipale qui travaille en partenariat avec le Conseil départemental de l'Accès au...



DROITS DE L'ENFANT

Le 20 novembre 2004, la ville de Fontenay-sous-Bois a obtenu...

HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94120 Fontenay-sous-Bois

☎ 01 49 74 74 74